RÉSOLUTION Nº 412

ÉTATS FINANCIERS DE L'INSTITUT POUR 2003 ET 2004 ET RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Treizième réunion ordinaire,

VU:

Le document IICA/JIA/Doc.291(05), « États financiers de l'Institut pour 2003 et 2004 et rapports des commissaires aux comptes »,

CONSIDÉRANT:

Que, lors de ses Vingt-quatrième et Vingt-cinquième réunions ordinaires, le Comité exécutif a approuvé, par les résolutions IICA/CE/Res.415(XXIV-O/04) et IICA/CE/Res.432(XXV-O/05), les états financiers de l'Institut pour les années 2003 et 2004, respectivement;

Que les commissaires aux comptes ont fait foi de la bonne gestion des ressources financières de l'organisation, conformément aux dispositions des règlements de l'Institut;

Que le Comité de révision de la vérification (CRV), dans ses dixième et onzième rapports, établit qu'il a examiné les rapports des commissaires aux comptes concernant les états financiers de l'IICA pour les années 2003 et 2004 et constaté que le travail exécuté a été consciencieux et conforme aux règles de l'IICA et aux normes de vérification internationales,

DÉCIDE:

D'approuver les états financiers de l'Institut pour 2003 et 2004 ainsi que les rapports des commissaires aux comptes concernant les dits états financiers.